L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; JEUDI MATIN, 22 DECEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES;
F. WEISSE. E. DUFOUR
DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 22 DECEMBRE.

REVUE EUROPÉENNE.

On lit dans le *Nord* du 24 novembre :
On affirmait, il y a quelques jours, que les lettres d'invitation pour le congrès seraient expédiées aussitôt après l'échange des ratifications de la paix de Zurich; l'échange a eu lieu, les expéditions des traités appartenant à la France sont arrivées à Paris, et pourtant les lettres ne sont pas encore parties, à ce qu'en disent certains journaux du soir; ce retard tient à quelques formalités de détail. On dit aussi que l'attitude de l'Angleterre et de l'Autriche n'y serait peut-être pas étrangère non plus. La première de ces deux puissances insisterait de nouveau pour obtenir l'assurance que le congrès se bornera à recevoir et à enregistrer les vœux, quels qu'ils soient, des Italiens. La France, en acceptant la délégation de la régence à M. Boncompagni, même dans les limites que lui trace à l'autorité de l'homme d'Etat sarde, prouve une fois de plus, nous semble-t-il, qu'elle se contente du droit de contrôle qu'on ne saurait lui refuser et dont l'Angleterre elle-même use largement. On croit que c'est à cet état de choses qu'il faut attribuer le départ de lord Cowley pour Londres. Quant à l'Autriche, nous avons dit hier que la tendance générale de la situation lui inspirait des inquiétudes et ne la laissait pas sans défiance à l'endroit du congrès. En attendant l'aplanissement de ces dernières difficultés, le *Moniteur Universel* annonce que les explications données par le cabinet sarde ont "atténué" la première impression produite par la désignation de M. Boncompagni, et que la concentration des pouvoirs dans ses mains ne devant pas avoir un caractère définitif, le gouvernement français se propose plus à cette mesure.

On dit que le texte des traités de Zurich sera publié le 24 ou le 25.

L'époque de la réunion du congrès reste toujours fixée au mois de janvier. Comme nous l'avons annoncé, les puissances s'y feront représenter par leurs ministres des affaires étrangères. Une exception paraît cependant avoir lieu pour l'Angleterre: lord John Russell se ferait remplacer à Paris par lord Granville. Un journal allemand qui fait autorité, et ce fait croit y voir une espèce de manifestation; notre correspondant de Berlin, au contraire, considère cette substitution comme une concession faite à l'entente commune, et assure que la réalisation du ministre britannique n'a pas été obtenue sans beaucoup de tiraillements et de laborieuses négociations. La représentation de la Sardaigne subira également une modification; on annonce de Turin et de Paris que l'ambassadeur sarde à Paris, M. le marquis de Villamarina, sera nommé gouverneur de Milan et remplacé dans ses fonctions diplomatiques par M Desambrois, plénipotentiaire à la conférence de Zurich. Il est question du comte Arese.

Dans les dernières séances du conseil des ministres d'Angleterre, la question du bill de réforme a été agitée et discutée. Le gouvernement de lord Palmerston paraît vouloir mettre son projet de réforme à une extension de la franchise électorale: les autres questions resteraient intactes et seraient réservées à un examen ultérieur. Il donnerait ainsi satisfaction aux exigences les plus urgentes et éviterait de soulever des débats qui pourraient aboutir à une crise ministérielle.

Le *Morning Post*, qui prétendait hier que le gouvernement anglais n'avait pas encore accepté l'invitation pour le prochain congrès, développe longuement le programme que l'Angleterre suivra et cherchera à faire prévaloir dans les décisions de cette assemblée européenne. Comme principe et point de départ, l'Angleterre tient à ce qu'il soit bien établi que, dans aucun cas, les archiducs ne seront rétablis dans l'Italie centrale par l'intervention armée de l'étranger. Sur ce point, la France a pris l'avance. Le principe admis qu'on ne peut pas imposer, contre leur gré, violemment, aux Etats italiens des souverains qui les ont abandonnés ou qu'ils ont expulsés, l'Angleterre en déduit la conséquence que l'Europe ne peut pas davantage empêcher de choisir tel autre souverain ou d'user de ses garanties d'ordre, de propriété et de liberté.

D'après le programme du *Morning Post*, l'Angleterre se prononcera, avant le congrès, contre la restauration des archiducs, dans le congrès, pour l'annexion de l'Italie centrale au Piémont.

RECRIMINATIONS.

On lit dans le *Times* de Londres:

Nous avons résolu d'appeler de la façon la plus expresse et la plus directe l'attention du gouvernement français sur l'attitude que font depuis quelque temps ses journaux, nous ne l'avons pas fait jusqu'ici, parce que toute la responsabilité, sous tous les rapports, ne pesait que sur nous. Nous savions qu'on nous accuserait de tous les armements qui ne se montraient pas encore, et, sous prétexte de détourner l'attention de la question d'Italie, on nous accuserait de nous vouloir, comme à un faux lieu tout prétexte de le diminuer. Mais il y a une partie du discours qu'il n'y avait rien à gagner à cette ligne de conduite hypocrite, et que la plus grande service que nous pouvions rendre à la cause de la paix était de faire connaître au monde tout ce qui venait manifestement à se produire.

[illegible] que lorsque l'Empereur Napoléon verrait à quel point ces publications en Angleterre lui imputent une conduite qu'il exerce sur ces journaux, l'exaltation qu'a soudainement fait dans la France, il comprendrait la nécessité de se dégager de cette responsabilité en faisant usage de son pouvoir pour ramener au calme une presse tout publique et tout entière à ses ordres. L'Empereur a parfaitement compris. L'Empereur a ordonné à son ministre de l'intérieur d'envoyer au préfet de chaque département une circulaire confidentielle appelant l'attention de ces magistrats sur les attaques contre l'Angleterre et sur les actes à l'égard de l'Angleterre, et qui sont dans les journaux qui se publient dans leurs départements, et d'avertir le gouvernement solidaire des attaques contre une puissance alliée et amie.

La circulaire dit que dans l'intérêt de la paix, du gouvernement impérial et du maintien de la paix, il est à désirer que les journaux suspendent de leur influence pour mettre un terme à cette polémique. Sans doute, si les journaux préfèrent un autre moyen pour mettre un terme à l'état de choses dont nous nous plaignons, la liberté de la presse aurait suffi pour rendre ces attaques inoffensives. Mais nous ne pouvons espérer que l'Empereur des Français change pour nous complètement les fondements de son empire. Il exerce le pouvoir qu'il a sur la presse, il a placé l'Angleterre sous la protection qui entoure son propre gouvernement, et c'est une excellente et très convenable réponse à notre remontrance, et nous aurions, en vérité, fort mauvaise grâce à ne pas la recevoir avec l'esprit de conciliation dans lequel elle nous a été offerte.

Nous saluerons avec plaisir l'heureuse occasion d'assurer à l'Empereur des Français que l'Angleterre n'est animée d'aucune espèce de malveillance envers lui ni envers sa dynastie. Nous avons cru devoir tour à tour reconnaître une succession de gouvernements en France et de vivre en bons termes avec eux.

Nous ne voulons pas éprouvons-nous le moindre plaisir contraire et avons-nous le moindre intérêt hostile à l'honneur et à la prospérité de la France. Nos sentiments et notre politique sont essentiellement pacifiques. Le monde est assez vaste pour que l'Angleterre et la France y trouvent place. Nous ne voulons rien enlever à la France de ce qu'elle possède. Nous ne désirons aucun [illegible] aucun privilège exclusif soit sur terre, soit sur mer. Nous possédons nous ont été acquis par une longue suite de guerres et au prix d'énormes sacrifices. Nous voulons les conserver, mais sans souhaiter de les accroître. Au contraire, l'opinion publique incline à les diminuer.

Les préparatifs que nous faisons actuellement sont simplement le résultat de la conviction qu'il nous est impossible d'exister d'une manière précaire, et que les magasins ne défendent pas ce qu'elles ont par eux-mêmes perdront bientôt. Nous serions fort aises de donner notre aveu à tout projet qui aurait d'un désarmement réciproque; nous serions heureux de délivrer notre industrie des fardeaux que bien à contrecœur nous lui avons imposés. Nous avons [illegible] de 19 millions sterlings notre budget et ceux pour nous défendre. Combien nous voudrions diminuer notre [illegible] la suppression des droits mis sur nos produits français, et en retour nous ne voulons atteindre complètement le but de la politique actuelle, c'est à dire la paix au présent et la sécurité pour l'avenir.

La même main qui vient d'assoupir l'ennemi dans la presse française pourrait bien mettre fin à ces immenses préparatifs de guerre qui, en provoquant chez nous les soupçons et les ombrages anglais!

REFORMES A ROME.

On écrit de Rome, le 18 novembre:

On a beaucoup répété dans le public et dans les journaux que des concessions avaient été obtenues, et qu'un premier projet, arrêté ayant paru insuffisant, après un sérieux examen, on l'avait accru et amélioré. Si nous analysons tous ces récits, qui présentent cette difficulté de s'accorder assez bien entre eux, il semblerait qu'on s'était borné à augmenter jusqu'au nombre de 25 les conseillers d'Etat des finances avec voix délibérative, il est vrai, aux seules affaires de finances, et enfin à appliquer la loi de 1851 sur l'organisation et l'élection des conseils municipaux. Quant aux Codes, on parlait encore une fois promis; il paraît qu'une commission composée de cinq cardinaux, les cardinaux Barnabo, Antonelli, Marini, Bofondi, s'occupe de les codes. Il y a lieu de croire, si ces Codes voient jamais le jour, qu'ils auront été composés avec les matériaux qu'assembla une commission nommée en 1816 par Pie VII. Cette commission avait poussé assez à avant son travail quand Léon XII arriva au pontificat fit suspendre l'entreprise. La concession paraît ne pas devoir être acceptée, et il n'est pas question de réforme dans l'organisation des tribunaux.

Voilà en substance ce que le public, à tort ou à raison, croyait savoir il y a quelques jours sur les concessions promises. Nous devons ajouter que la confiance dans l'intention de ces mesquines réformes, qui ne satisfaisaient personne, paraît fort diminuée. Tous les bruits sortis du Vatican cette semaine prennent cette tournure: ceux qui gouvernent n'ont jamais eu la nécessité d'améliorer beaucoup de choses; mais ils disent que de tels changements doivent être faits en temps opportun, ce qui revient à dire: Quand la Romagne nous aura été rendue. Les confidens ajoutent volontiers qu'il convient que le gouvernement de S. S. ne puisse pas être soupçonné de ne céder qu'à la pression extérieure, ce qui nous renverrait à la cessation de l'occupation militaire. Cet argument qui n'est plus qu'en seconde ligne, a été déjà bien des fois présenté depuis dix ans. Si nous osions croire que l'opinion publique a surpris juste le fond de la pensée des conseillers intimes du Saint-Siége, nous répéterions avec elle qu'ils espèrent encore fortement que la France ne se décidera pas si vite à cesser l'occupation, dans la crainte de désordres presques inévitables. On a donc du temps devant soi; il peut apporter des jours meilleurs.

" Le vatican, ainsi que Naples, est résolu à envoyer un représentant au Congrès. On estime ici que les puissances représentées seront au nombre de onze. Le personnage que l'on chargera de cette mission n'est pas encore désigné, le choix à faire dépendant beaucoup des personnes qu'enverront les autres pays. Si, par exemple, quelque autre Etat était représenté par son ministre des affaires étrangères, le Saint-Siége enverrait probablement le sien, c'est-à-dire le cardinal secrétaire d'Etat.

" Il est question de nommer enfin un ministre des armes. Le nom du nouveau ministre n'est pas encore connu.

" Les vols à main armée, toujours fréquens ici, sont devenus depuis deux mois si communs, qu'on aurait bien vite fatigué le public de ces fastidieuses redites. Parmi les accidens de ce genre arrivés la semaine dernière, il en est un auquel le nom de la victime donne un intérêt particulier. Le gouverneur de la Banque romaine, M. Philippe Antonelli, frère aîné du cardinal secrétaire d'Etat, a été arrêté par deux ou trois hommes, vers sept heures du soir, à cent pas de chez lui, et sous le couteau il a dû vider ses poches et se dépouiller de ses bijoux. M. Philippe Antonelli s'étant résigné de bonne grâce à payer ce tribut aux inconvéniens d'une mauvaise administration et d'une police détestable, n'a pas eu d'autre mal."

LE RETOUR DU GENERAL SCOTT. — Le retour du général Scott de sa mission de l'île San Juan était, dit le *Courrier des Etats-Unis*, aussi inattendu que son départ pour les côtes du Pacifique. On craignait d'abord qu'un si long voyage ne nuisît à la santé de l'illustre vétéran; depuis le 20 septembre, jour où il s'est embarqué à New-York, pour se rendre à Aspinwall, jusqu'à lundi soir, le général n'a pas fait moins de 13,000 milles et il a passé sous plusieurs climats différents. Mais ces changements et ces grands voyages n'ont fait que fortifier sa santé et il est revenu plus vigoureux qu'il n'était parti. Après son débarquement, il s'est rendu auprès de sa famille, dans la 12ème rue, où la réception qu'on lui a faite a dû le toucher plus encore que les ovations dont il a été l'objet en Californie. A peine la nouvelle de son arrivée s'est-elle répandue en ville, qu'un grand nombre de ses amis se sont empressés d'aller lui serrer la main; mais le général a su garder un silence impénétrable sur le résultat de sa mission. Il a dû repartir dès hier pour Washington, et ce ne sera qu'après son entrevue avec le président qu'on pourra avoir quelques renseignements sur l'état actuel du différend anglo-américain.

GUERISON DU RHUMATISME. — On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Aux Etats-Unis, il faut être bien jeune pour avoir conservé ses illusions et être encore exempt de douleurs rhumatismales. Naturellement nous ne pouvons rien faire pour les cœurs desséchés; mais nous nous faisons un devoir d'indiquer un remède qui, croyons-nous est des plus efficaces contre le rhumatisme. De grands médecins ont recommandé l'usage du jus de citron; mais ce remède, très coûteux, vient d'être remplacé avec avantage par l'acide citrique. Le docteur Harteby fait dissoudre 20 grammes de cet acide dans 250 grammes d'eau qu'il édulcore avec 75 à 100 grammes de sirop, et il administre cette quantité en un temps qui varie de 12 à 36 heures. La partie affectée est soigneusement entourée d'ouate et il est permis au patient de boire autant d'eau fraîche qu'il le désire. Il suffit généralement de dix à quinze jours d'un pareil régime, pour amener la guérison la plus complète.

FEUILLETON.

JEANNE DE FLARE.

—Je suis bien gentille, n'est-ce pas, avec ma couronne blanche?
—Ah! ma foi, oui! bien gentille.
—Alors, reprit-elle en me tendant la main, venez vous promener avec moi, nous ferons un bouquet pour ma bonne amie; elle aime beaucoup les marguerites blanches.

Et je me mis à cueillir toutes les fleurs qu'elle me montrait de ses petits doigts diaphanes.

C'était par une splendide journée d'été: le ciel était d'un bleu profond et l'air, transparent, était plein de ces mille voix qui chantent la promenade, le vagabondage, la flânerie, l'art enfin de sortir sans nécessité, de se promener sans but et de rentrer sans lassitude, ce dernier mot de tant d'espérances, de tant de promesses longtemps et chèrement caressées. Alepte fervent de l'art que je vien de définir, et livrant à ses pratiques avec une pieuse ardeur, je n'avais pas eu grand'peine à céder à toutes les sollicitations de l'atmosphère et à m'abandonner à la divinité qui me pousse de tel côté plutôt que de tel autre, lui disant:

—Me voilà, tout est beau qui me sourit, tout est bien qui m'émeut; conduis-moi pas selon ton caprice.

Son caprice m'avait conduit dans une des plus charmantes allées du bois de Boulogne, où je n'avais pas tardé à m'attacher aux pas d'une petite fille dont l'apparence frêle et délicate comme celle d'une plante de serre chaude, m'avait tout d'abord gagné le cœur. Ses joues étaient pâles et ses yeux noirs, entourés d'un cercle bleuâtre, brillaient d'une vive lueur qui faisait ressortir encore la pâleur de son teint. Malgré la chaleur, elle portait, sur sa toilette de mousseline blanche, un manteau de fourrure croisé et retenu sur la poitrine par un portrait de femme monté en broche; elle avait dans sa robe bouffante, d'un tissu aérien, un petit air de papillon malade qui vient se réchauffer au soleil, et j'allais lui demander d'où lui venait cette pauvre mine endolorie et quel était le méchant qui avait froissé ses ailes, lorsque je la vis montrer au valet de pied qui la suivait, une marguerite blanche, puis une autre, puis une autre, les glisser, à mesure que le domestique les lui remettait, sous la passe de sa capote rose et s'en faire une couronne. Elle était si jolie avec ses deux grands yeux sérieux, ses joues pâles, son sourire d'enfant maladif et son auréole de marguerites, que je me pris à la considérer avec ravissement, comme la plus fraîche et la plus gracieuse création que mon imagination ait pu rêver.

Les enfants ont gardé de leur nature angélique le pouvoir de lire dans la pensée de ceux qui les entourent. Ce pouvoir s'affaiblit un peu chaque jour, à chaque pas qu'ils font dans la vie; mais, dans le premier âge, il est rare qu'ils se trompent sur le sentiment qu'ils inspirent, et c'est pourquoi la charmante petite fille, venant à moi comme à un camarade de jeu, m'avait dit d'une voix toute câline et avec un mutin sourire:
—Je suis bien gentille, n'est-ce pas?

Nous fîmes un gros bouquet des marguerites blanches, au cœur d'or, qui émaillaient les gazons tout le long de l'allée; mais cette occupation ne nous absorba pas tellement qu'elle nous empêchât de causer. La petite fille me conta une histoire de chèvrefeuille dans laquelle certain bouleau de je ne sais plus quelle forêt jouait un rôle très important et bien digne d'éloge, elle me fit part de ses réflexions et du jugement qu'elle avait porté sur le caractère des deux héros, et termina en me disant:—Ma bonne amie partage tout à fait ma manière de voir, et vous? Moi aussi, me hâtai-je de répondre, ravi de ce que je venais d'entendre, pendant que l'enfant se baissait pour ramasser une graminée qui sortait d'une touffe de gazon, me la remettait en me priant de lui dire la fin de l'histoire de cette herbe, histoire que sa bonne amie n'avait pas eu le temps d'achever à leur dernière promenade au bois.

J'allais me récuser, donnant pour prétexte que, n'ayant pas entendu le commencement de l'histoire, il m'était assez difficile de raconter la fin; mais l'enfant continuait déjà:

—Nous en étions au moment où le brin d'herbe, bien plus haut que les autres, tirait vanité de sa position qui le mettait en évidence et montrait avec un mouvement d'orgueil, à ses frères qui poussaient ou rampaient dans les mousses, tout contre terre, ses graines qui se balançaient bien haut dans l'air; lorsqu'un grand vent venant à s'élever, ses graines s'en furent courir au loin. Ma bonne amie allait me raconter les malheurs de cette famille sans mère, et les tristesses de cette mère sans famille, c'est là le titre de son conte, quand on est venu nous interrompre, ce qui m'a fait, je vous assure, autant de peine que vous allez me faire de plaisir, ajouta-t-elle d'une voix calme, en continuant, à sa place, l'histoire de la folle avoine.

L'idée qu'avait voulu développer la bonne amie de ma petite compagne, m'était assez familière, grâce à mes nombreuses conversations avec les plantes, pour qu'il me fût facile d'achever son récit. Nous nous assîmes au bord d'un talus gazonné, et je lui dis l'histoire qu'elle écouta avec une attention soutenue et une intelligence rare chez un enfant de son âge; ses yeux, miroirs fidèles des émotions qui l'agitaient, étaient ardemment attachés sur les miens et suivaient jusqu'au moindre mouvement de mes lèvres; sa physionomie, fine et extraordinairement mobile, changeait à chaque instant d'expression, s'éclairait parfois de lueurs éclatantes, ou s'assombrissait dans une sauvage énergie; tout entière aux aventures de ses héros, laissant voir à nu tous les mouvements de son cœur, emportée bien loin des mondes réels, dans ces domaines fantastiques qui sont peut-être la patrie de nos âmes lorsqu'elles ne sont pas encore emprisonnées dans des corps terrestres; elle était ravissante à contempler ainsi transfigurée, et paraissant chercher à rattacher l'heure présente aux souvenirs effacés d'une existence antérieure. Quand j'eus terminé mon récit, que j'avais allongé à plaisir pour jouir plus longtemps des airs adorables de l'enfant, elle ne voulait plus me quitter.

La journée, si belle au matin, finissait comme finissent bien des joies, par un orage. De longs nuages noirs couraient éperdus dans le ciel, chassés par le vent qui tourbillonnait, arrachant des rameaux aux branches, des branches aux arbres et des feuilles aux fleurs. Les belles promeneuses regagnaient en toute hâte leurs équipages; les gentlemen-riders faisaient prendre le galop à leurs montures, et les piétons couraient, ceux ci sous un gros arbre, ceux-là à la recherche d'une voiture; d'autres, plus philosophes, et je dois avouer que c'était le petit nombre, s'en allaient tranquillement à pied, regardant d'un air curieux les incidents burlesques de toute cette agitation désordonnée, comme s'ils se fussent trouvés dans une avant-scène du Vaudeville ou même du Palais-Royal, les grotesques ne manquant point à la chose.

Le domestique avait fait avancer le coupé qui avait amené la petite fille au bois, pendant que, tenant l'enfant dans mes bras, je cherchais à lui faire comprendre qu'il fallait pourtant nous séparer.

—Je veux bien rentrer pour ne pas inquiéter ma bonne amie, me dit-elle au moment où je la déposais sur les coussins de la voiture, mais vous allez me dire votre nom et me promettre de venir me voir.

Je me rendis à son désir et je lui assurai que je ne manquerais pas d'aller prendre de ses nouvelles.

—Moi, reprit elle, pour tout le monde je suis Mlle de Flare; pour les intimes de ma bonne amie, Marguerite, et pour ma bonne amie, Fleurette; pour vous je serai Marguerite ou Fleurette; comme vous voudrez. Tenez, ajouta-t-elle en passant ses petites mains sous sa capote rose et les retirant pleines des fleurs qui lui faisaient une couronne, voilà ma carte; maintenant vous me devez une visite.

Je repris, tout doucement et à pied, comme les promeneurs philosophes, le chemin de ma demeure; mais j'étais singulièrement distrait et préoccupé par ce nom qu'elle m'avait laissé en me quittant et que j'avais cependant à peine écouté, étant bien décidé à ne point chercher à revoir cette gentille enfant, dans la crainte de ne plus retrouver en elle la gracieuse apparition qui m'avait séduit et les charmantes impressions que j'avais éprouvées.

Ce nom ne m'était pas inconnu, et je sentais, à mon grand regret, qu'il s'opérait au-dedans de moi comme un travail involontaire qui devait finir par donner un corps précis aux vagues souvenirs qu'il avait éveillés; plus je cherchais à oublier, plus ce nom de de Flare mettait d'entêtement à se graver dans ma mémoire, me poursuivant sans relâche, se retraçant en lettres bizarres dans tous les accidens du chemin, affectant enfin toutes les formes pour surprendre ou forcer ma volonté.

—C'est bien cela, m'écriai-je enfin tout haut, au moment où j'arrivais à ma porte complètement mouillé, c'est de Flare, c'est ce cher de Flare! Comment ai-je pu chercher si long-temps?

Oublieux de mes résolutions précédentes, je rentrai, enchanté d'avoir ressaisi ce souvenir d'autrefois, et me promettant bien de ne pas manquer à la parole donnée à ma petite amie du bois de Boulogne, que je considérai déjà comme une vieille connaissance, et pour laquelle je sentais mon amitié augmenter à mesure que je me persuadais davantage que son père était ce même de Flare avec lequel, tout enfant, j'avais étudié la peinture.

Dès les premiers jours, de Flare et moi nous nous étions intimement liés d'une amitié qui après avoir duré quinze ans, s'était trouvée subitement interrompue par la disparition imprévue et mystérieuse de de Flare. Ces pensées me rappelèrent le temps de ma jeunesse; je songeai à de Flare tel qu'il était alors, et je revis à fond notre vie de travail, de misère et d'intimité. De Flare, le boute-en-train en même temps que la frayeur de l'atelier, où cependant chacun l'adorait, était bien la plus charmante et la plus originale nature qu'on pût rencontrer. Pendant les années que nous avions passées ensemble, rien n'avait pu amener un pli soucieux sur son front; sa lèvre avait toujours conservé un sourire demi moqueur, demi-sérieux, qui laissait dans la plus grande perplexité ceux qu'il avait choisis pour but de ses plaisanteries; fallait-il rire ou se fâcher? on ne savait trop; mais la bonne figure de Jacques, son grand œil malicieux et doux à la fois, appelaient bien vite le rire, et il n'y avait pas d'exemple d'une querelle avec lui. Jacques se plaisantait d'ailleurs comme il plaisantait les autres, et il riait de ses maladresses de si bon cœur que personne n'osait en rire après lui, dans la crainte de le faire de moins bonne grâce.

Excentrique dans sa conduite, original dans ses idées, il avait toujours fait preuve de beaucoup de tact, d'une grande délicatesse et d'une excessive loyauté. Un soir, sur les onze heures, par un froid digne de la Sibérie, j'entends frapper à ma porte; avant que j'aie eu le temps de prononcer le mot sacramentel: Entrez, Jacques se trouvait installé dans mon fauteuil, les pieds sur les chenets, comme un homme qui se dispose à passer la nuit.

—Je couche ici, me dit-il.
—Qui vous en empêche? lui répondis-je, en voyant son sans-façon.
—Personne. C'est bien pour cela que je suis venu; seulement, réveillez-moi à cinq heures demain matin.

Et le voilà qui s'endort comme s'il n'avait pas eu besoin de ma réponse pour être sûr de moi. A cinq heures, je l'appelle, il se lève, me serre la main et part.

Personne ne le revit de la journée. Le lendemain, je le trouvai à l'atelier devant son chevalet. Nous étions seuls.
—D'où diable sortez-vous? lui dis-je.
—Je reviens des champs.
—Ah mon Dieu! qu'alliez-vous y faire?
—Prouver à des braves gens, chez lesquels j'ai vendangé il y a quelques années, qu'il y a trop de modistes et de lingères à Paris et pas assez de bonnes ménagères et joyeuses fermières à la campagne.
—Si vous vous expliquiez un peu, mon pauvre Jacques; aujourd'hui vous parlez par énigmes.
—Tiens, c'est vrai, me dit-il; vous ne savez pas: à dix heures, l'autre soir, devant la boutique de sa patronne couroucée, j'avais trouvé la petite Nanette qui se lamentait, ne sachant trop que faire de sa personne et de son paquet. Je l'avais prise par la main et installée chez moi, où elle dut dormir du sommeil des justes pendant que j'étais allé demander l'hospitalité. Le lendemain, j'ai ramené Nanette à la ferme de son père, où elle a repris les sabots et la grosse jupe qu'elle avait quittés pour se faire demoiselle. Je crois que cela lui vaut mieux; puis, sans plus insister, Jacques se mit à me parler de toute autre chose.

Grand causeur et causeur spirituel, Jacques avait nous contait les choses les plus impossibles avec un sérieux désopilant, un entrain et une verve inépuisables. S'il arrivait que l'un de nous, à quelques jours de distance, répétât ses propres histoires, il les accueillait avec un grand air d'incrédulité, et les déclarait de tout point illogiques et invraisemblables.

—C'est de vous-même que je tiens le fait, s'écriait le conteur impatienté et à bout d'argumens.

—Vraiment! disait Jacques; alors je ne m'étonne plus, et surtout je ne doute plus; si c'est moi qui vous l'ai conté, ce n'est pas vrai.

—Mais, lui répondait-on, vous nous l'avez tellement assuré, vous aviez l'air tellement convaincu, que vous nous avez persuadés.
—Plus je l'ai assuré et plus vous l'avez cru, disait-il avec son grand air sérieux, moins cela est vrai.

On riait; mais à la première occasion où il lui prenait fantaisie de nous raconter des choses de l'autre monde, on l'écoutait encore, et, l'ayant écouté, on finissait par le croire. Par exemple, il était sur une quantités d'une discrétion que beaucoup qualifiaient de ridicule. Un jour qu'on l'en plaisantait:

—Ma foi! Messieurs, dit-il, il me semble qu'il n'y a que les chasseurs de bêtes qui sonnent du cor et chantent victoire.

Une autre fois, comme l'un de nos camarades qui affichait des prétentions d'homme à bonnes fortunes, déchirait à belles dents toutes les femmes en général et quelques-unes encore en particulier:

—Eh! mon pauvre ami, dit Jacques en laissant tomber sur lui un regard de profonde pitié, il faut que les femmes t'aient bien maltraité, car si une seule t'eût bien accueilli, par reconnaissance pour celle-là, tu épargnerais toutes les autres.

Dans le monde aristocratique et dans les réunions, d'artistes où son nom et son pinceau lui avaient tout d'abord marqué sa place, de Flare était entouré d'un grand prestige et possédait une véritable influence, due presque autant à l'originale excentricité de son caractère et à la beauté remarquable et pleine de charmes de sa personne, qu'à l'exquise distinction de ses manières et à la tournure élevée de son esprit. Sa disparition soudaine dont personne ne sut découvrir le secret, fut remarquée et devint le sujet de mille conversations et le prétexte de mille anecdotes dont il était le héros obligé; il faut dire aussi que de Flare avait eu déjà, et même avec quelques retentissements, ses heures de folles joies, pendant lesquelles il avait dispersé une assez jolie fortune, et que ses prodigalités, qui n'avaient pas peu contribué à lui acquérir le renom dont il jouissait, lui avaient aussi valu cette bienveillance de bon ton qu'on accorde de assez généralement dans le monde à ceux qui ont eu le talent beaucoup plus rare qu'on ne croit, de savoir dépenser leur fortune.

L'espèce de mystère qui était venu entourer de Flare quelques mois avant que nous ne le perdissions de vue, puis sa brusque disparition m'avait laissé un grand désir de connaître en détail certaines circonstances de sa vie, et je me promis bien d'étais de plus en plus persuadé que le père de Marguerite de Flare était mon de Flare d'autrefois), je me promis bien de le revoir promptement et de satisfaire ainsi ma curiosité de cœur et d'esprit. Mais le lendemain des affaires d'intérêt, qui ont toujours eu le talent de me rendre très maussade et fort grognon, me prirent toute ma journée et m'empêchèrent d'aller chez de Flare les jours suivans; la pluie ou je ne sais quel autre contrariété me cloua au logis, bref je n'allai pas chez lui et je l'aurais probablement oublié longtemps s'il n'était venu lui-même pour vérifier aussi, comme il me l'apprit plus tard, si les souvenirs que lui avait rappelés mon nom s'appliquaient bien à ma personne. Dès que je l'aperçus, je me sentis de nouveau saisi de tout mon désir de savoir, et j'étudiai soigneusement son visage dans l'espérance d'y découvrir quelques traces des années écoulées; mais je ne pus rien y lire; de Flare me parut seulement fort changé; je lui trouvai beaucoup de sérieux dans le caractère, beaucoup de calme dans l'esprit; ses manières avaient pris ce grand air des gens qui ont traversé de rudes orages avant d'arriver à la quiétude dont on les voit jouir, et tout son être respirait comme une nature nouvelle.

Sous l'influence de cette charmante Fleurette qui s'était éprise de moi, comme beaucoup d'enfans s'éprennent d'un livre de contes, et qui fut comme le lien nouveau destiné à rattacher les anneaux brisés de notre ancienne amitié, notre connaissance fut vite renouvelée et notre intimité promptement rétablie.

(*A continuer.*)

MAISON J. VINCENT
La seule en existence.
ENCOIGNURE CANAL ET CARONDELET.

F. LEFEVRE, successeur de la maison J. VINCENT, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir de PARIS une grande variété de BONBONS DE CHOIX, BONBONS DECORES, BONBONS FONDANS, FRUITS GLACES, BOITES ET ARTICLES NOUVEAUX pour étrennes, qu'il peut recommander comme le plus bel assortiment qu'il ait encore reçu.

M. LEFEVRE sollicite respectueusement une continuation du patronage libéral qui lui a été accordé jusqu'à ce jour. Il se chargera comme par le passé avec les mêmes soins et exactitude de toute commande pour DINERS, SOIREES, BALS, NOCES, etc.

SON SALON DE LUNCH POUR DAMES, est constamment ouvert et l'on pourra toujours y trouver une variété de mets chauds et froids—ainsi, un assortiment de vins fins.

M. LEFEVRE informe aussi sa clientèle qu'il a pris la Buvette du Théâtre d'Orléans où l'on y trouvera des CREMES, SORBETS, BISCUITS GLACES, PUNCH AU CHAMPAGNE, LIMONADE, BONBONS [illegible] ANCIENNE MAISON VINCENT et qu'il en est le SEUL SUCCESSEUR.

P. S.—Durant les représentations toutes commandes seront également reçues à la buvette du Théâtre d'Orléans.

BEARD, PITTS & GARDNER SMITH, Encanteurs et commissaires, No. 51, rue de la Commune, entre Camp et St-Charles, successeurs de J. J. A. BEARD & Co.

AYANT toutes les archives de J. A. Beard & Co, et de J. A. Beard & May ainsi que leurs précieux livres de plans contenant les lots de Premier et du Quatrième District de la ville de la Nlle-Orléans, [illegible] Lafayette, Jefferson City, Bouligny, Carrollton [illegible] Ils sollicitent le même patronage libéral qui leur a été accordé jusqu'ici.

McCerren, Landry & Co.
ENCANTEURS, ESTIMATEURS et AGENTS en général pour la vente de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banques; ventes par ordre des gardiens du port, ventes de succession, chargements, fonds de marchandises, etc. etc.

Ils s'occuperont spécialement de l'achat et de la vente de esclaves et d'habitations sucrières.

Notre sieur Powell qui a une grande expérience dans le département des terres de l'Etat, s'occupera des réclamations de terres dans les différents bureaux de la Louisiane et à Washington City.

Bureau et magasin d'encan, au Masonic Hall, à l'encoignure des rues St-Charles et Perdido.

McCERREN, LANDRY & Co.
MAGASIN D'ENCAN.

LES soussignés s'étant assuré le local avantageux et central situé au coin des rues St Charles et Perdido et connu sous le nom de "Masonic Hall", y ont établi un MAGASIN D'ENCAN pour la vente de PROPRIETES FONCIERES, D'ESCLAVES, D'ACTIONS et de MARCHANDISES. Il est inutile de faire ressortir les avantages de la position pour l'exhibition des propriétés et la commodité des acheteurs.

—JOURS DE VENTE—
Pour les propriétés foncières, les esclaves et les actions—Les mardis et samedis.
Pour les marchandises—Les lundis et jeudis.
Ils s'occuperont constamment des ventes de dehors.
Les personnes qui nous honoreront de leur confiance peuvent compter sur notre zèle et notre promptitude.
23 nov—6m. McCERREN, LANDRY & Co

H. H ELAM.
(Ci-devant de Natchez, Mississippi)
S'EST établi au No 5 rue Baronne, et au No 176, rue Gravier, Nlle-Orléans, à deux ilets derrière l'Hotel St-Charles, où il offre de beaux ESCLAVES en vente. Il suffit que ton ancienne clientèle sache où le trouver. Il prie ses acheteurs de s'adresser à lui.

Coke à bon marché.
Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
16 octobre 1859.
TANT qu'en travaillera à la bâtisse, à la Station, le prix du Coke sera des très bas prix de [illegible]
Il est propre, convient pour les maisons, et vaut mieux que le bois ou le charbon pour la cuisine.
A ce prix, le coke est de 25 pour cent meilleur marché que les meilleurs charbons.
H. O. J. TEBAULT, Trésorier

DIVERS en magasin—
10 meules fromage de Gruyère
100 caisses absinthe Lecoultre
20 do kirsch do
20 do pruneaux en carton
100 do do en boucaux
5 barriques vin blanc
50 barils do
100 barriques vin rouge
100 caisses absinthe [illegible]
400 do sardines en ½ et ¼ de boîte
100 barils Porto Reig
100 fûts Sherry pale, à vendre par
S. D. GRATIAA & Co,
24 rue de la Douane

ATTENDU par le Corsaire de La Rochelle—
Cognac Pellevoisin
200 futailles ¼, ⅛, ⅛ de de preuve pale
Cognac G. V. Bernard
50 futailles ¼, ⅛, ⅛ de de preuve pale
Cognac Hivert Jne
50 futailles ¼, ⅛, ⅛ de de preuve pale
Cognac Henry Mounier Comète de 1858
50 futailles ½ à ⅛ de de preuve pale
A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr
20 déc—15f 30, Vieille Levée.

CIGARES allemands—[illegible] de différentes marques en Magasins, Londres.
A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr
20 déc—15f 30, Vieille Levée.

VERITABLE ABSINTHE SUISSE—200 caisses des marques E Pernod; C F Berger
A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr
20 déc—15f 30, Vieille Levée.

COGNAC BRILLOUIN—10 quarts pipes de preuve pale
A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr
20 déc—15f 30, Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Fanny. Venu du Havre—
400 dames-jeannes de 5 gallons
15,000 bouteilles en baraques de 500
A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr
20 déc—15f 30, Vieille Levée.

MACKEREL—700 bbls, Nos. 1, 2 and 3, small and large; for sale by JACOB & DUSSUMIER, corner Conti and Old Levee sts

VIEUX Vins Secs et Haut de vie—50 demijeannes Madère—25 do cognac supérieur—10 do de vieux—5 de Oporto très vieux—A vendre par
T BAILLY BLANCHARD Jr.
20déc 30 Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Athens, de Bordeaux—2400 caisses vin ordinaire—[illegible]
A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr.
20déc—15f 30 Vieille Levée.

ATTENDU par Calender, de Bordeaux—20 barriques vin Château de Carbonnieux pour familles; 500 caisses vins fins Château Margaux, [illegible] de Nelly, Prat & Co—10 balles bouchons, à vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr.
20déc—15f 30 Vieille Levée.

SARDINES à l'huile—200 caisses quart et demi boîtes de Nantes—20 do boîtes de Nantes—A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr.
20déc—15f 30 Vieille Levée.

EAU-DE-VIE Rochelle et Cognac—150 futailles des marques G V Bernard; Hivert Jne; John Martin et J Fauxe à l'entrepôt, à vendre par
T BAILLY BLANCHARD, Jr,
20déc—15f 30 Vieille Levée.

CHAMPAGNE—100 paniers bouteilles et demi-bouteilles de la marque de l'ancre de B et E Perrier, à vendre par
T BAILLY BLANCHARD, Jr,
20déc—15f 30 Vieille Levée.

BOURBON WHISKY—25 barils vieux, à vendre par T BAILLY BLANCHARD, Jr.
20déc—15f 30 Vieille Levée.

LIQUEUR RASPAIL—4 caisses en petites bouteilles, à vendre par
T BAILLY BLANCHARD, Jr,
20déc—15f 30 Vieille Levée.

PRODUITS D'ITALIE—500 caisses macaroni et vermicelli;
1500 paniers huile Baccigalupi, 22, 24 et 11 oz
1000 livres fromage de Rome
50 fromages Parmesan
1000 livres saucissons de Boulogne
100 do do de Gênes.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA jr
20 déc 29 rue Conti

AMANDES, Cédrats, Fruits, etc—20 barils amandes sans coques
500 boîtes cédrats nouveaux
100 do fruits cristallisés
100 caisses fruits au jus Delmas
150 livres pistaches du Levant
100 sacs amandes de Tarragone
20 barils gomme arabique
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA jr,
20 déc 29 rue Conti

VINS ET EAU DE VIE—300 barriques vin de Bordeaux
100 barriques vin de Cette, très corsé
50 do de Bourgogne do
2500 caisses vins rouge et blanc
100 do vin blanc, à vendre par
20 déc PIAGGIO & VIOSCA jr, 29 Conti

ATTENDU incessamment par Juniata et Athens de Bordeaux—
100 paniers anisette extra superfine Chauvet
100 caisses cerises à l'eau-de-vie
50 caisses fruits assortis Chauvet
10 paniers Guignolet d'Angers
10 balles bouchons pointus [illegible]
100 caisses fruits au jus de Lafaurie
30 barriques vin rouge vieux St Emilion
20 barriques vin de Côtes de Bourg
10 demi bques vin blanc supérieur vieux
75 caisses vin rouge vieux St Estèphe
A vendre par BLANCHIN et GIRAUD,
12 déc. 44, Vieille Levée.

VIN BLANC—25 barils vin blanc G de Gaulne
20 barils vin blanc de Graves
75 caisses vin blanc Haut Sauterne
30 do do Château d'Yquem
A vendre par HUG ROCHEREAU & Co,
22 nov 16 et 18, rue St-Louis

EVITEZ LES GRANDS FRAIS.
Gagner peu et vendre beaucoup.
Rue Ste Anne 117 entre Dauphine & Bourgogne

PAPIERS PEINTS.
EMILE CHOPIN prévient sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, 10,000 rouleaux de papiers peints des meilleures fabriques, choisi avec le plus grand soin par M. Galopel, qu'il offre à des prix extraordinairement réduits. Grand choix de papier satiné de 10 à 20 cents.
Satiné gris et blanc pour salon, 25 cents.
Imitation velouté [illegible] 40 à 50 cents.
Grand choix de papier doré français de 50 cents à $1, très joli choix de bordures veloutées et satinées. [illegible]
Magasin provisoirement, rue Ste-Anne 117, entre Dauphine et Bourgogne.

BIJOUTERIE NOUVELLE,
ET DU DERNIER GENRE,
OUVERTURE AU
No 12 RUE DU CANAL, PRES CHARTRES
MONTRES fines, à 18 c, montres de chasse garanties excellentes,
BIJOUTERIE riche en parures,
DIAMANTS,
CORAIL,
CAMEES,
PERLES, &c, &c.
Montés dans le dernier genre.
Pendules françaises,
Argenterie de tous genres,
Argenterie plaquée,
Services, huiliers,
Cuillers, Fourchettes, &c, &c.
Un grand assortiment de Lunettes,
Fusils, Couteaux, &c.
W. A. WHEON.

ESSAI POPULAIRE
SUR LES
MALADIES PROVENANT
DES
METIERS et OCCUPATIONS,

NOUS allons parler, aussi succinctement que possible, des maladies provenant de certains métiers, des causes, des symptômes et du traitement de ces maladies. [illegible] RADWAY [illegible]

Les maladies provenant de divers métiers ont leur source soit dans la nature même des occupations, des matériaux maniés ou employés, soit dans ces deux causes. Aucun de ces métiers n'est absolument nuisible à la santé, mais les hommes sont imprudents dans leurs affaires comme dans leurs plaisirs et souvent oublient les suites de leur négligence.

Voyons d'abord les personnes qui souffrent de maladies qu'engendrent les matériaux dans lesquels il y a du poison:

Les chaudronniers, fondeurs de laiton, ouvriers en cuivre jaune et épingliers.

[illegible] REGULATING PILLS DE RADWAY, puis continuer à prendre le RENOVATING RESOLVENT DE RADWAY jusqu'à ce que le poison soit chassé du corps.

LES FONDEURS DE CARACTERES D'IMPRIMERIE, LES POTIERS D'ETAIN, LES PEINTRES, LES PLOMBIERS ET VITRIERS ET CEUX QUI TRAVAILLENT DANS DES MANUFACTURES DE PLOMB.

[illegible]

LES PEINTRES DE VOITURES,

[illegible] REGULATING PILLS et le RESOLVENT [illegible] READY RELIEF [illegible]

LES TEINTURIERS IMPRIMEURS DE CALICO

[illegible] READY RELIEF DE RADWAY, les REGULATING PILLS et le RESOLVENT.

LES FERBLANTIERS

[illegible]

LES FABRICANTS DE [illegible]

[illegible] RESOLVENT [illegible] REGULATING PILLS [illegible]

LES VERRIERS, LES EMAILLEURS DE CARTES, LES FABRICANTS DE PRODUITS CHIMIQUES, LES PLAQUEURS D'OR ET D'ARGENT ET LES TAPISSIERS [illegible]

LES TYPOGRAPHES ET FONDEURS DE CARACTERES D'IMPRIMERIE.

[illegible] REGULATING PILLS DE RADWAY et le READY RELIEF [illegible]

LES MAÇONS ET LEURS ASSISTANTS ET PARTICULIEREMENT LES CHAUFOURNIERS ET LES BADIGEONNEURS, [illegible] READY RELIEF [illegible] RESOLVENT [illegible] REGULATING PILLS [illegible]

LES FABRICANTS DE POUDRE

sont sujets aux palpitations, aux maladies de cœur et au relâchement des boyaux. Bas et les

FABRICANTS D'ALLUMETTES CHIMIQUES

[illegible] REGULATING PILLS [illegible] READY RELIEF [illegible] RESOLVENT [illegible]

L'effet ou contact de l'alcali [illegible]

FABRICANTS DE SAVON,

[illegible] READY RELIEF [illegible]

LES BLANCHISSEURS ET AUTRES, EXPOSES AU CHLORE OU AUTRES ACIDES,

[illegible] READY RELIEF [illegible]

Les Tisserands de Tapis et autres Tisserands — Les Marchands de bois de charbon — Les Fabricants de bouilloires — Les Serruriers — Les Marchands de fourrures, — Les Tailleurs de verre — Les Matelassiers — Les Couteliers — Les Lapidaires — Les Sculpteurs — Les Tailleurs de pierre — Les Ardoisiers — Ceux qui battent les tapis — Les balayeurs des rues,—

[illegible] READY RELIEF DE RADWAY [illegible] RENOVATING RESOLVENT [illegible]

LES CHAPELIERS.

[illegible] READY RELIEF [illegible] RESOLVENT [illegible]

LES FERMIERS, LES PALFRENIERS, LES GRAVEURS ET TOUS CEUX QUI ARRIMENT LE FOIN [illegible]

LES BOULANGERS.

[illegible] RENOVATING RESOLVENT [illegible]

LES AVOCATS, LES AUTEURS, LES MEDECINS, LES PROFESSEURS, LES NEGOCIANTS ET LES MEMBRES DU CLERGE,

[illegible] READY RELIEF DE RADWAY [illegible] REGULATING PILLS DE RADWAY [illegible] RENOVATING RESOLVENT [illegible]

FONDEURS, DES GARDE-FOURNEAUX, CUISINIERS,

[illegible] READY RELIEF [illegible] REGULATING PILLS [illegible] RENOVATING RESOLVENT [illegible]

LES ARRIMEURS, LES HOMMES DE PEINE LES LONGSHOREMEN, LES CARRIERS ET TOUS CEUX QUI SOULEVENT DE GRANDS POIDS

[illegible] RELIEF [illegible] REGULATING PILLS [illegible]

LES BATELIERS, LES FOSSOYEURS, LES CONSTRUCTEURS DE DOCKS, LES MARINS, LES MEDECINS, COCHERS DE DILIGENCE,

[illegible]

LES MARINS,

[illegible] REGULATING PILLS et le RENOVATING RESOLVENT DE RADWAY [illegible] READY RELIEF et les REGULATING PILLS DE RADWAY [illegible]

LES COCHERS DE DILIGENCES

[illegible] REGULATING PILLS et le RESOLVENT.

LES MEDECINS,

[illegible] READY RELIEF [illegible] BLACK-TONGUE [illegible]

CONDUCTEURS ET ELEVEURS D'ANIMAUX,

[illegible]

LES BATELIERS, LES PLANTEURS OU FERMIERS, QUI HABITENT DES TERRES BASSES OU QUELQUEFOIS INONDEES,

[illegible] RELIEF [illegible]

LES TYPOGRAPHES ET LES MINEURS,

[illegible] RELIEF [illegible] REGULATING PILLS [illegible] RESOLVENT [illegible]

LES BOUCHERS,

[illegible] RELIEF [illegible] REGULATING PILLS [illegible]

LES VANNIERS, LES BOTTIERS, LES CORDONNIERS ET LES TAILLEURS,

[illegible] REGULATING PILLS [illegible] RESOLVENT [illegible]

LES APPRETEURS DE PLUMES, LES MODISTES, LES PLIEURS DE PAPIER, LES FABRICANTS EN CARTON, LES COUTURIERES, [illegible] RELIEF et le REGULATING PILLS [illegible] RESOLVENT [illegible]

CELLE D'EMPLOYES DE FABRIQUES,

[illegible] RADWAY [illegible] RENOVATING RESOLVENT [illegible] READY RELIEF [illegible]

[illegible] RADWAY [illegible] READY RELIEF [illegible]
RADWAY & CO.
[illegible] rue John, New-York.

REMEDE DE AYER,
Prompte guérison de
La fièvre intermittente, la fièvre en frisson, la fièvre remittente, les maux de tête périodiques ou maux de tête bilieux, les fièvres bilieuses, en un mot toutes les maladies provenant de la bile et causées par les miasmes.

[illegible]

Les Pilules d'Ayer, pour les catarrhes
REMEDE DE FAMILLE
[illegible]

LE CHERRY PECTORAL D'AYER.
Prompte Guérison
de la toux, de l'influenza, de l'enrouement, du croup, des bronches, de la consomption [illegible]

[illegible]
Préparé par
LE Dr J. C. AYER & Co,
[illegible]
A vendre par J. WRIGHT & Co,
7 juil Nos 21 et 151, rue de Chartres

Maison T.H. Benoît,
SOURDES & CHASSAGNAC
Successeurs,
Rue de Chartres, No 70 (ancien 70)
MUSIQUE NOUVELLE!!!
GRAND ASSORTIMENT!!
[illegible]
LE PARDON!
PARIS!
HERCULANUM.
ORGUES A MANIVELLE

PIANOS HARMONIUMS ET PIANOS MECANIQUES.
OLYMPE FLANDRAIN,
44, rue Conti, entre Chartres & Royale.
Vient de recevoir un assortiment de Pianos harmoniques et Pianos mécaniques, provenant directement des manufactures de A. Debain, de Paris, [illegible]

M. Adolphe Flandrain, [illegible]

A. PLANCHET & P. CHARPAUX
Dépôt des
Pianos de Pleyel
et d'autres facteurs en réputation à Paris.
Vente à des conditions libérales
à l'exposition Charpaux,
Chambre de Royal, entre les rues Gasberne et Dambigny.

[illegible]

AU COIN DES RUES CANAL & DAUPHINE
DE MONTROND & GALLOT
INFORMENT leur clientèle et le public en général, qu'ils viennent de recevoir d'Europe un assortiment complet de marchandises de saison, [illegible]

Assortiment complet de MANTELETS ROSE NOIRE à $6.

Ce magasin, le plus ancien de la rue Canal, [illegible] BURNOUS et MANTEAUX VELOURS haute nouveauté.
[illegible]
VALENCIENNES de tous prix.
[illegible]

Articles pour deuil.
[illegible]

BILLIEUX & REGGIO.
130, RUE BOURBON (ancien 238).
ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public en général qu'ils ont reçu leur grand assortiment d'automne et d'hiver.
[illegible]
BILLIEUX & REGGIO,
130, Bourbon

Crême de Camomille
POUR LA PEAU ET LA FIGURE
[illegible] COQUILLES D'ŒUF CALCINÉES, Inventée par C. BOULE & Co
A PARIS.
[illegible]
PRIX DU FLACON 50 cts.

AUX FAMILLES.
SIROP BALSAMIQUE
ET PECTORAL.
[illegible]

PAULIN DUREL,
Marchand d'articles de Bureau, Imprimeur et Relieur,
No 37, rue de Chartres.
INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il a reçu un assortiment complet d'articles de Bureau Américains et étrangers, tels que:
LIVRES BLANCS de toutes dimensions;
PAPIERS A ECRIRE de toutes espèces;
ENVELOPPES, ENCRIERS, PORTE-MONNAIES, BUVARDS, CANIFS, PLUMES D'OR, PLUMES D'ACIER, &c, &c, &c.
Il possède en outre de magasin UNE GRANDE IMPRIMERIE et aussi une RELIURE de premier ordre, [illegible]

Hôpital Luxemberg,
(Aujourd'hui HAYES.)
CET établissement sera sous peu disposé pour toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. [illegible] —Prix, $1 par jour. [illegible]

Infirmerie de la rue du Cirque
NOUVELLE-ORLEANS,
Entre les rues Poydras et Perdido.
Dr. [illegible] No 138, rue du Canal, entre Philippa et Rampart.
Dr STANFORD CHAILLE, No 136, rue du Camp.
[illegible]

Chambres pour les malades de deux sexes,	$1 50
Salles	1 00
Chambres pour les esclaves	1 50
Salles pour les esclaves	1 00

Les opérations se paient à part.
[illegible]

VINS blancs—61 barriques vin de Sauterne
50 barils do do, à vendre par
S D GRATIAA & Co,
24 Douane

EN débarquement du navire John W White, arrivé de Bordeaux—25 caisses fruits au jus J La [illegible], à vendre par E BOURAMPA,
No 8, rue Iberville

ATTENDU par nav. Lemuel Dyer, de Bordeaux—[illegible]
A vendre par [illegible]
[illegible] Vieille Levée

ATTENDU [illegible] par le Steamboat J. S. Pringle, de Pittsburg,
100 caisses bouteilles, [illegible]
PAUL JOSE & FABRY,
27 rue St-Louis.

ATTENDU [illegible] par le Harry [illegible] de Bordeaux.
[illegible]
PAUL JOSE & FABRY,
27 rue St-Louis.

B. ANTOGNINI & E. RICHARD
FABRICANTS DE BILLARDS,
Rue Conti, No 14, Nlle-Orléans,
Seuls Agents
De L. Decker, pour les célèbres bandes *Mechanical*, de la dernière perfection, Patentées le 8 novembre 1859.

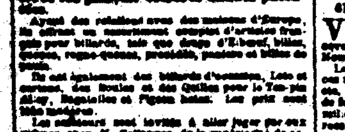

ONT l'honneur d'informer le public en général, qu'ils ont constamment en magasin un assortiment de billards, [illegible]

BILLARDS PERFECTIONNES
Bandes combinaison, de Phelan—Patentés le 20 février 1856, le 28 octobre 1856, le 8 décembre 1857, le 12 juin 1858, le 16 novembre 1858 et le 29 mars 1859.

O'Connor & Collender,
Seuls fabricants,
Nos 3, 65, 67 et 69, Crosby street.

[illegible]

Lorgnettes de Théâtre.
C. DUHAMEL
46 rue de Chartres.
OFFRE en vente un assortiment de Jumelles de Théâtre qu'il a fait fabriquer à Paris [illegible]

C. DUHAMEL appelle l'attention [illegible]

C. DUHAMEL [illegible] VERRES PERISCOPIQUES A DEUX FOYERS POUR VOIR DE LOIN ET DE PRES DANS LES MEMES LUNETTES.
[illegible]

Corsets à l'Impératrice.
Les seuls qui aient reçu la médaille d'or à l'exposition universelle de Paris.
Mme Ad. FLANDRAIN [illegible]
A la Nouvelle-Orléans 209 RUE ROYALE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Mme REBER informe sa nombreuse clientèle [illegible]

CORSETS.
Seule fabrique de Corsets.
V. PRÉTAT, 35, rue de Chartres, [illegible]

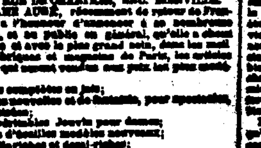

JEAN AUGÉ.
No 68, RUE DE CHARTRES, ENC. BIENVILLE.
MADAME AUGÉ, récemment de retour de France, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, et au public en général, [illegible]

Pharmacie J. Roblin & Frère.
Grand détailleur de Drogues, articles de fantaisie, Produits chimiques et spécialités pharmaceutiques.
[illegible]
G. ROBIN & FRERE, pharmaciens.

Aux Pharmaciens et Habitants
de la Louisiane, Texas, Mississippi, Alabama, etc.

DROGUERIE EN GROS.
PRODUITS CHIMIQUES &c.
[illegible]
B. JOURDAN.

Remède infaillible pour les affections de la poitrine [illegible]

VIN DE QUINQUINA,
Pour fortifier l'estomac, [illegible]

SIROP DEPURATIF DE F. BERTA,
[illegible] VICES SYPHILITIQUES, ULCERES, DARTRES, etc.

JACA MEJICANA,
[illegible]

RACAHOUT DES ARABES.
[illegible]
F. BERTA, pharmacien,
enc. des rues Rampart et Quartier.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.
Bureau No 38, rue du Camp.
CAPITAL..........$500,000.
—DIRECTEURS—

J. Lapeina,	E. H. Harris,
Théodore Frois,	J. W. Hobart,
A. D. Grieff,	J. A. Bérnaudat,
Jacob Seily,	Amédée Landry.
E. Ganucheau.	

Cette Compagnie est prête pour les affaires le 1er SEPTEMBRE PROCHAIN [illegible]
E. GANUCHEAU, Président.
A PROLLET, secrétaire.

Rabais extraordinaire
Sur tous les marchandises en général.
Banqueroute des chaussures communes.
G DUPUY,
61, *rue Royale, près l'encoignure Bienville,*
VENDRA à un rabais extraordinaire son immense stock de marchandises [illegible]

CARRERE.
QUINCAILLERIE DES DEUX MARCHES
No. 114, rue Vieille-Levée, entre St.-Philippe et Dumaine,
OUTILS de charpentiers, menuisiers, [illegible]
C. CARRERE.

CHAUDIERES ANGLAISES A SUCRE.
[illegible]
JUAN Y DE ESANA.

Bureau de prêts et de dépôt de la Louisiane.
No 78, rue St.-Charles.
Prêt d'argent
Sur propriété foncière, billets et hypothèques de toutes espèces.
[illegible]
J. HART.

ERNEST TURPIN,
CONFISEUR EN GROS,
85........Rue Vieille-Levée........85
Nouvelle-Orléans.
FABRIQUE à la vapeur: Pastilles de gomme, pâte de jujube et de guimauve, dragées, [illegible]

Eau de Cologne Véritable
DE JEAN CHARLES FARINA.
PLACE ST-MARTIN.
[illegible]
F. P. BOUGNOL,
12 nov No 50, rue de Chartres

Junius Casbergue & Co.,
Successeurs de E. Nautre & Co.
MANUFACTURIERS d'articles en ferblanc, en cuivre, [illegible]

Dernière année.
MADAME ALLUARD,
Somnambule,
[illegible] 331,
Entre les rues Ursulines et Hôpital.
MME ALLUARD, bien connue à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Hotel du Nord
Pont Louis, enseignure Iberville, tenu par N. GEORGE.
NGEORGE, [illegible]

GLACES! GLACES!!
VICTORIN GUETTE
9 RUE ROYALE.
INFORME le public [illegible]

REMEDE DE SANFORD
POUR FORTIFIER LE FOIE.
LIVER INVIGORATOR
[illegible]
S. T. W. SANFORD, M. D.,
Fabricant et Propriétaire,
335, Broadway, New-York

PILULES CATHARTIQUES
DE SANFORD
REMEDE DE FAMILLE COMPOSE DE [illegible]
CATHARTIC PILLS
[illegible]

AMER DE HOLLANDE
DE BOERHAVE.

CELEBRE REMEDE CONTRE
LA DYSPEPSIE.
LES MALADIES DU FOIE,
LES FAIBLESSES,
LA FIEVRE EN FRISSON.
[illegible]
BENJAMIN PAGE Jr & Co.
[illegible] Pittsburg. Pa.
A vendre, à la Nouvelle-Orléans [illegible] J. WRIGHT & Co,
Nos 21 et 151, rue de Chartres

LIQUEUR DE McLEAN

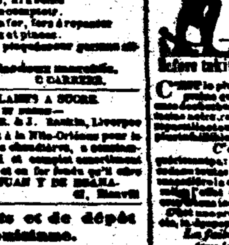

C'est le remède de la nature,
[illegible]
La chose qui positive.
[illegible]
AVERTISSEMENT—[illegible]
J. H. McLEAN
[illegible]
ONGUENT VOLCANIQUE DE McLEAN
[illegible]
A vendre par J. WRIGHT & Co,
Nos 21 et 151, rue de Chartres

J. B. WALTON.
Successeur de Sar [illegible]
ENCANTEUR, collecteur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, [illegible]
BUREAU, No 10, BANK PLACE.
[illegible]
M. MARK WALTON, [illegible]
J. B. WALTON.

Dépôt d'Esclaves de Foster
No 157 rue de la Commune, Nlle-Orléans.
[illegible]

VENTE DE NEGRES.
MA MAISON est maintenant ouverte, [illegible]
WALTER L. CAMPBELL.

NEGRES A VENDRE.
[illegible]
J. M. WILSON.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest.
[illegible]